

MAIRIE DE CROISY SUR EURE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 04 décembre 2023

L'an 2023 le lundi 04 décembre 2023 à 18 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean Michel de MONICAULT maire,

Présents : Jean Michel de Monicault, Christine BAUDRY, Freddy BIZARD, Marcel BOUCHER, Jean François CARRIERE, Pierre de MONICAULT, Cyril GARREAU, Alexandre GUENEAU, Nicolas PEAN, Jacky SABOURIN.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Nombre de pouvoirs : 1
Votants : 11
Absent : 0

Pouvoir (s) : Géraldine CHAPELAIN à Jean François CARRIERE

Absent : néant

Date de Convocation : jeudi 30 novembre 2023

ORDRE DU JOUR :

Nomination d'un secrétaire :

- 1) **Approbation du compte rendu du lundi 06 novembre 2023.**
- 2) **Personnel communal.**
- 3) **Scolaire, transport scolaire :** bilan financier de l'année.
- 4) **Finances :** état des dépenses et recettes.
- 5) **Administratif :** charte consécutive au rapprochement de Croisy avec Pacy.
- 6) **Travaux, investissements.** Etat de l'avancement des investissements ; Reste à réaliser.
- 7) **Environnement – plantations.**
- 8) **Urbanisme.**
- 9) **Compte rendu des assemblées :** SNA, syndicat de Voirie, Syndicat de rivière 2.
- 10) **Informations diverses.**
- 11) **Prochaines réunions :**
 - **Prochain Conseil municipal : lundi 8 janvier 2024**

Nomination d'un secrétaire : Marcel Boucher

- 1) **Approbation du compte rendu du 06 novembre 2023. Approbation à l'unanimité**
- 2) **Personnel communal :** RAS.
- 3) **Scolaire, Transport scolaire :** les frais de scolarité et de transport scolaire ont été réglés pour la période scolaire 2022/2023.
 - Les frais de scolarité s'élèvent : pour Ménilles à 7 046.80 € (2 maternels + 6 primaires) (augmentation de 6.5%) et pour Pacy 1 800 € (0 maternel et 3 primaires) pas d'augmentation.
 - Les frais d'accompagnement de transport scolaire Vaux/Croisy s'élèvent à 1 010.88 €. (2 enfants pour Croisy et 3 pour Vaux)
- 4) **Finances :**
 - Dépenses d'investissements : à l'exception des travaux d'aménagement des berges (Fonds vert), tous les travaux de 2023 sont terminés. La facture du SIEGE (éclairage LED's dernière phase) ne sera payée qu'en Janvier 2024.
 - Recettes d'investissements : les demandes de paiements des subventions accordées sont en cours et seront versées avant fin 2023 (sauf Fonds vert).

- **Travaux engagés et non terminés qui seront reportés en reste à réaliser (RAR) sur BP 2024 :**
 - **Boucle Fonds vert « Eure-Béchet »**
 - Obtenues : la subvention Fonds vert est de 80%.
 - Déjà réglés :
 - Débroussaillage du parcours réalisé et réglé.
 - Bornage : Frais de géomètre réglés.
 - Panneaux d'illustration et de repérage reçus et réglés.
 - A engager :
 - Rédaction des conventions avec les propriétaires par le notaire.
 - Rédaction des conventions avec les propriétaires par le notaire.

La rédaction des conventions sera faite par un notaire et devra être signée par le maire. Il est demandé au conseil l'autorisation de signature de ces actes par le maire. Le conseil après délibération donne son accord à l'unanimité pour donner l'autorisation au maire de signer ces actes.

- Travaux d'aménagement du circuit de promenade. Sera commencé en janvier.

- **Eclairage public avec LED's** : la dernière phase de changement des éclairages publics en LED's est presque totalement terminée. Le SIEGE a commandé la potence murale manquante du n° 25 route de Ménilles et le mât d'éclairage route de Vaux (terrains entre les N° 24 et 26). Ils doivent être livrés et posés au mois de janvier par Stéphane LEBRUN MARIE. Le règlement se fera donc en RAR en janvier 2024, quand les travaux seront terminés et réceptionnés par le SIEGE.

5) Administratif :

CHARTRE CONSTITUTIVE DE LA COMMUNE NOUVELLE CROISY/PACY.

Suite à la 2^{ème} réunion du 14 novembre avec Pacy sur Eure, une nouvelle version de la charte remaniée a été rédigée en prenant en compte toutes les remarques. Elle est donc conforme à nos demandes.

Le maire propose de relire le projet de cette charte et d'en faire une dernière analyse pour la renvoyer à la mairie de Pacy sur Eure. Il n'y aura pas de vote lors de ce conseil.

- ***En conclusion, le maire fait un bilan de de cette discussion :***

Le projet de la charte constitutive de la commune nouvelle entre Pacy sur Eure & Croisy sur Eure est proposé et majoritairement accepté en l'état par le conseil municipal de Croisy sur Eure.

*Les membres du conseil demandent à ce qu'une **réunion d'information à la population** soit organisée concernant l'éventuelle fusion avec Pacy sur Eure, avant le vote définitif de septembre 2024. **Le conseil approuve ce principe.***

*Un vote n'étant pas d'actualité ce jour du 04 décembre 2023, **le maire demande un avis pour poursuivre la démarche de fusion. Cette démarche est approuvée à la majorité du conseil.***

Le maire reprendra donc contact avec la commune de Pacy sur Eure pour lui faire part de cet accord majoritaire par le conseil municipal sur le texte de la charte telle que rédigée. Il souhaite maintenant établir la liste des étapes consécutives à la réalisation de cette fusion avec un calendrier associé pour assoir la proposition de fusion et permettre un vote en bon-et-du-forme.

6) Investissement /travaux

Le tableau des travaux réalisés, des encours et des investissements futurs se présente comme après :

Les investissements terminés cette année sont **en jaune** (écriture **en rouge quand subvention reçue**).

Pour l'an prochain je propose de nous focaliser sur la réalisation du circuit Eure-Bechet (fonds vert) et les travaux sur l'église.

Les investissements prévus sont en **vert** dans le tableau :

liste projets de travaux et investissements 2023						
catégorie	désignation	description	devis HT	TTC	subvention	observation
sécurité incendie	pose d'une borne incendie	pose borne à l'angle du chemin du Béchet	3 020,00 €	3 624,00 €	DETR 906 € + Département 906 €	terminé; versement subvention DETR réalisé, versement subvention département en cours
voirie	route de Saint Aquilin - de l'entrée Croisy au giratoire (sécurité routière et assainissement en traverse)	aménagement voirie, trottoirs en enrobé, Aménagement des rives, plateau surelevé, reprofilage chaussée pour assainissement	79 719,00 €	95 662,80 €	DETR, DSIL, Amendes de police, assainissement en traverse	devis à revoir / augmentations des travaux à repousser en 2024/2025
voirie	refection portion chemin des vieilles patures entrée propriété	reprofilage et goudronnage bicouche	4 125,00 €	4 950,00 €	??	non prioritaire
voirie (RD)	signalisation dans zone urbaine	peinture au sol	2 945,72 €	3 534,86 €	aucune	terminé, aucune subvention
voirie (sécurité piétons)	sécurité piétons création d'une voie piétonne	créer un trottoir permettant le passage de piétons entre la cavée marceau et les soeurs patinistes obligation de créer un feu alternatif,			estimation coût global sans devis ; coût de la pose de 2 feux alternatifs synchronisés avec alerte sur les sorties des propriétés : 45 000€ + reamenagement largeur de la chaussée et bordure trottoirs : 10 000€	non retenu car non prioritaire (projet à repousser)
goudronnage trottoir	refection du trottoir rte de Ménilles (2023)	reprofilage et goudronnage entre la place de la mairie et le pont et refection de l'entrée de la propriété du moulin et trottoirs du rd point du Messie	8 200,00 €	9 840,00 €	amende de police 70% département (5 740 €)	accord de subvention réalisé en 2023; terminée, subvention versée
sécurité des habitants	surveillance par caméras vidéo	installation de 5 caméras de surveillance				à repousser en 2024-2025; devis et dossier de subventions à formuler
SIEGE	edclairage LEDs 2023	changement des 20 derniers mats d'éclairage (dernière phase de travaux)	4 167,00 €	- €	comprise dans le coût	cout residuelle pour la commune - reste une potence et un mat à poser , facturation janvier 2024
batiments communaux	église + muret du cimetière (travaux sur le patrimoine)	réparation mur coté sud de la nef et consolidation du muret du cimetière, banc seigneurial,	35 323,00 €	42 387,60 €	subvention DETR, mon village mon amour, Fonds de concours SNA, fondation du patrimoine	entreprise retenue par la DRAC : Meslin et fils - 319 rue du Bois - 27350 la haie AUBREE + tapissier BIC
circuit patrimonial écologique	boucle Eure - Béchet	démarrage du projet, acquisition des parcelles nécessaires et préparation des devis,	44 950,00 €	53 940,00 €	80% fonds vert accordé (35 950 €)	démarrage 2023 ; fin prévue 2024
		total	179 429,72 €	210 315,26 €		
voirie	refection chaussée VC5	en enrobé à chaud sur toute la longueur du tapis et des bordures	400 000 €		100% Syndicat de voirie	2024, à revoir avec le syndicat

➤ Travaux de voirie :

- **Trottoirs** : les travaux sont terminés. Les versements des subventions « amendes de police » sont acquises.
- **Route du Haut-Croisy (VC5)** La chaussée de la route doit être complètement refaite depuis deux ans conformément au calendrier appliqué pour les travaux neufs du syndicat de voirie.

L'entreprise EUROVIA préconise la réfection en enrobé à chaud pour un montant de 400 000 € HT (nouveau devis à recevoir). Ces travaux sont de la compétence du Syndicat de voirie. Il a été décidé en Assemblée Générale du Syndicat de reporter cette dépense en 2025 avec un choix technique à prendre (gravillonnage ou enrobé à chaud) et d'y ajouter éventuellement les réfections des longueurs de chaussées de la VC5 situées sur les communes de Caillouet et du Cormier. Si la commune nouvelle Pacy/Croisy était créée, le financement pourrait être repris par celle-ci pour la partie de la route de la commune de Croisy sur Eure entre le carrefour de la RD71 et la sortie du hameau du Haut Croisy.

➤ **Travaux de l'église :**

- **Restauration mur sud, muret du cimetière et calvaire :** Comme nous l'avions évoqué, les devis reçus pour la restauration du mur sud de l'église et du muret du cimetière sont très disparates.

Pour les travaux de maçonnerie du mur, les contacts ont été pris avec Nicolas Wasylyszyn de la DRAC.

Les devis actuellement obtenus sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le choix préconisé par Nicolas Wasylyszyn est celui de l'entreprise Meslin et fils. Il considère cette entreprise-là plus compétente pour faire de la restauration archéologique en utilisant des matériaux à l'ancienne.

	devis N°1			devis n°2			devis n° 3 Meslin et fils - 319 rue du Bois - 27350 la haie AUBREE		
	façade arrière église	muret cimetière	calvaire	façade arrière église	muret cimetière	calvaire	façade arrière église	muret cimetière	calvaire
HT	50 416,67 €	22 916,67 €	1 608,33 €	35 699,39 €	5 209,85 €	3 040,48 €	16 258,00 €	12 843,00 €	2 528,00 €
TTC	60 500,00 €	27 500,00 €	1 930,00 €	42 839,27 €	6 251,82 €	3 648,58 €	19 509,60 €	15 411,60 €	3 033,60 €
TTC	89 930,00 €			52 739,66 €			37 954,80 €		



Nicolas Wasylyszyn a rediscuté avec l'entreprise Meslin et fils pour tenir compte des **alés de chantier** qui devront être pris en compte dans la demande subvention. Le devis prend aussi en compte le

remplacement de quelques pierres de la corniche supérieure (au-dessus des vitraux), la consolidation du **mur sud du cimetière** au niveau des compteurs EDF et le nettoyage du **muret du cimetière** avant re jointement qui n'avait pas été chiffré.

L'architecte estime que l'estimation de l'entreprise Meslin pour la **restauration du calvaire** est correcte. Elle tient compte des travaux en hauteur et de la réfection de la platine supérieure et du remplacement du haut de la colonne fissurée. (Voir photos)

L'estimation totale des travaux se monte à **31 629 € HT**.

- **Réfection du banc seigneurial** : Nous allons aussi prendre en compte en urgence la réfection des tapisseries en velours rouge habillant le banc seigneurial arraché et mité. Le montant du devis fait par l'artisan de Pacy sur Eure « Carole et Jean François BIC » est de **3 664.00 € TTC**. (3 078.33€ HT)



- **Le total de la dépense d'investissement se monte à 34 707.33 € HT**
- **Subventions** : le maire propose de monter les dossiers de demande de subventions pour ces investissements, qui il rappelle, doivent être déposés avant le 10 décembre pour les fonds de concours de la SNA, les subventions « mon village mon amour » avant le 15 décembre, et la DETR avant le 15 janvier 2024.

Le montant de ces subventions pourrait atteindre entre 60 et 80%.

Le montant total de la dépense de restauration de la façade sud de l'église, du muret du cimetière, du calvaire et du banc seigneurial se monte donc à de 35 000 € HT soit une dépense sur fond propre de la commune entre 14 000€ HT et de 7 000 €. Une souscription à la fondation du Patrimoine va aussi être lancée.

Après avoir entendu la description des travaux à réaliser, le conseil après délibération décide à l'unanimité de soutenir ce dossier et demande au maire de lancer les demandes de subventions de la DETR, Village mon amour, et fonds de concours de la SNA sur la base des travaux de restauration du mur sud de l'église, du muret du cimetière, du calvaire et celle du banc seigneurial pour une estimation de 35 000 € HT. Ces dépenses d'investissements et recettes de subventions seront inscrites au budget primitif 2024. Le conseil demande aussi au maire de réaliser une souscription auprès de la fondation du patrimoine et de l'autoriser de signer tous les documents constituant ces demandes.

- L'isolation des bureaux d'accueil (secrétariat) : nous avons décidé de faire réaliser l'isolation des combles par le personnel communal. Une estimation a été faite par Marcel BOUCHER. Le montant de la dépense est de 1300€ TTC. Le conseil donne son accord pour faire réaliser les travaux par le personnel communal et réaliser les dépenses pour l'achat du matériel. Ces travaux seront traduits en investissement

7) Environnement et fleurissement :

- **Confirmation de notre 3ème fleur : 800 € de récompense** attribuée par le département,



- **Livraison des arbres** : la livraison des arbres, dont l'achat a été décidé au dernier conseil (10 arbres fruitiers offerts par SNA et le sponsoring de l'entreprise Collins et 7 muriers platanes achetés par nos soins (819.00 € TTC) ont été plantés le jeudi 30 novembre 2023.

- **Commande des fleurs** : le catalogue de chez HAAS est arrivé. Le choix des fleurs sera privilégié par des vivaces comme nous l'avions évoqué. La semence de jachères va être utilisée autour des arbres plantés et dans une grande partie des massifs. Pour les jardinières et les suspentes, la base sera la plantation de géraniums.

8) **Urbanisme** :

Aucun permis d'urbanisme traité ce mois-ci. Une synthèse annuelle sera présentée en janvier 2024.

9) **Compte rendu des assemblées** :

- **SNA** : conseil communautaire du 23 novembre : Présentation des points les plus intéressants.
- Vote pour désigner le référent déontologue de la SNA → idem ceux de Croisy.
- Comité régional de l'énergie Normandie : désignation de 2 représentants → Frédéric DUCHE et Christian LEPROVOST.
- Nomenclature M57 : adoption du règlement budgétaire financier pour le 1^{er} janvier 2024.
- Rapport d'orientation budgétaire 2024 ; pas d'augmentation des taux des ménages.
- Centre de Gestion de l'Eure : convention d'adhésion à la mission conseil et assistance chômage.
- Adhésion à la convention et participation financière pour la prévoyance maintien de salaire (maladie longue durée).
- Mobilité : nouvelle concession pour les transports ; nouvelle ligne de bus et mise en place d'un service de voiturage du domicile à la ville centre dans les zones rurales.
- Projet d'un tiers lieu culturel aux Andelys (médiathèque et centre culturel).
- Rénovation énergétique : candidature et partenariat de SNA dans le cadre de l'AMI CHENE.
- Divers accords de subventions de projet de réalisation de structures pour le sport
 - **Syndicat de voirie du canton**. L'AG est prévue le mercredi 6 décembre 2023. Orientations budgétaires avec bilan des travaux 2023 et programmation des travaux 2024.
 - **Syndicat de rivière SIRE2**
- Exposé sur la création et l'organisation d'un super syndicat de la rivière d'Eure et de ses affluents sur toute sa longueur (1000 Km de berges). Le SIRE2 sera englobé dans cette super structure.
- Orientations budgétaires 2024.
- Présentation des dossiers pré retenus pour le PPRE 2024-2030.

10) **Informations diverses**, (et décision éventuelle).

Aucune demande complémentaire des conseillers.

Le maire indique que le sapin de Noël de la place de la mairie sera illuminé le 10 décembre et la crèche sera installée dans l'église (ouverte tous les samedis et dimanches)

Le 14 janvier aura lieu la dégustation de la galette et les vœux du maire.

11) **Comité des fêtes**, quid des festivités de fin d'année ?

12) **Lettre aux habitants de novembre-décembre n° 56** : (voir avancement ... !)

13) **Prochaines réunions** :

- Le 9 décembre, déjeuner des anciens au moulin du Béchet.
- Le 10 décembre, montage des sapins et décoration. + crèche dans l'église
- Le 14 décembre, AG du syndicat de rivière d'Eure.
- Le 21 décembre, conseil communautaire SNA.
- Le jeudi 21 décembre, cérémonie de fin d'année avec le personnel et les conseillers.
- Le vendredi 29 décembre, mariage Nora BURCOMBE et Arthur BATAILLE.
- Le 8 janvier 2024, prochain conseil.
- Le 14 janvier 2024, vœux du maire et dégustation de la galette.

Le secrétaire de séance,

accord informatique
Marcel Boucher



le maire,

JM de Monicault
Jean Michel de Monicault